



## Changement de résidence sans mon accord.

Par **angel34**, le **19/09/2013** à **14:57**

bonjour, mon ex mari, qui n'a pas le garde de mes 3 enfants, a fait signer 3 attestations sur l'honneur à mon fils de 18 ans qui est encore a ma charge, donc chez moi, et ne lui a rien dit pour quoi c'etait faire. apparemment ce serait peut etre un changement de domicile. mais tout cela sans me contacter. en a t'il le droit? alors que mon fils reste chez nous. merci

Par **Marion3**, le **19/09/2013** à **17:52**

Bonjour,

Votre filS A a 18 ans, il est majeur, votre ex-époux n'a donc aucune obligation de vous contacter.

Cdt